

Commune de MAILLY-RAINEVAL

PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil Municipal de MAILLY-RAINEVAL

Séance ordinaire du 26 Février 2019

Convocation : le 19 Février 2019

Affichage : le 05 Mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 26 Février, à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Monsieur Francis MOURIER, Maire.

Présents : Mesdames Carole CHARLES, Linda HOREMANS, Véronique MESUREUR, Isabelle MOURIER, Tatiana VIALLANEIX et Messieurs Gilles BRULE (*arrivée à 20h*), Philippe GOBLET, Francis MOURIER et Christophe TAHON.

Absent: Mr Thomas LEROUX.

Secrétaire de la séance : M^{me} Véronique MESUREUR et M^r Philippe GOBLET.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19h40.

Approbation du Procès-verbal du conseil du 22 Janvier 2019 :

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

Délibération 02.2019 : Mise à disposition de M^{me} Brigitte DAMADE au RPC de Louvrechy-Rouvrel.

La commune de Sauvillers-Mongival met à disposition du RPC de Louvrechy-Rouvrel M^{me} Brigitte DAMADE qui interviendra dans le cadre du nettoyage des classes de Louvrechy à compter du **03 septembre jusqu'au 31 décembre 2018** et du **1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 2019**. Elle effectuera 8h/semaine, elle peut être amenée à effectuer des heures complémentaires en cas de nécessité.

La commune de Sauvillers-Mongival prend à sa charge dans un premier temps, toutes les dépenses afférentes à l'emploi de M^{me} Brigitte DAMADE.

Le montant de la rémunération et des charges sociales versées sera divisé en parts égales entre les 6 communes du regroupement pédagogiques. Dans un deuxième temps, les communes d'Aubillers, Louvrechy, Mailly-Raineval, Rouvrel et Thory rembourseront la commune de Sauvillers-Mongival.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à **l'unanimité des membres présents acceptent** les termes de la mise à disposition et autorise M^r le Maire à signer la convention de mise à disposition de cette personne.

Divers Devis :

↳ **Délibération 03.2019 : S.I.G Cadastral**

Mr le Maire explique aux membres du conseil municipal qu'il convient d'acheter le logiciel CAD-COM par l'intermédiaire de notre fournisseur AGEDI pour un montant de 229 € HT afin de pouvoir gérer le cadastre par informatique et 50 € HT pour les droits d'entrée. La contribution syndicale annuelle s'élèvera à environ 150 € HT à partir de la 2^e année. M^{me} Véronique MESUREUR souhaite que des renseignements soient pris sur les possibilités d'intégration des données du PLU (qui l'insérera et à quel prix ?). Après délibération, le Conseil valide l'achat du logiciel auprès d'AGEDI pour un montant de 334.80 € TTC.

↪ Entretiens des Espaces Verts :

M^r le Maire présente aux membres du conseil municipal les différents devis élaborés par M^r Roland DAVAUX pour les entretiens des espaces verts qui se présentent de la manière suivante :

- 1 Taille d'arbustes au Cimetière : **295 € HT**
- 3 Nettoyages des parterres de la cour et derrière la cour de l'école, tailles d'ornement, tontes, et débroussaillages autour de la cuve à gaz : **540 € HT**
- 1 Taille des tilleuls sur la commune : **877.50 € HT**
- 12 Tontes sans ramassage sur la commune avec 2 débroussaillages au château d'eau **4 353.84 € HT**
- 1 entretien du parterre au monument aux morts : **137.70 € HT**
- 3 débroussaillages Terrain du domaine : **405 € HT**
- 2 Nettoyages manuels des caniveaux : **1 240 € HT**
- 2 Débroussaillages et désherbage au cimetière et à l'église : **440 € HT**

À ces travaux habituels, ont été demandés de chiffrer 2 nettoyages des rues avant balayages des caniveaux au printemps et avant la fête du village soit 1 240 € HT et le nettoyage des parterres de l'école et la tonte de la moitié du jardin soit 3 passages pour 540 € HT car ils ne seront plus réalisées par la CCALN et chiffrés sur la quote-part.

M^{me} Véronique MESUREUR fait remarquer que le nombre de passages pour entretenir les parterres et jardin de l'école est peut-être élevé et qu'il faudra peut-être l'adapter.

Après avoir écouté le détail des devis par M^r le Maire, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité des membres présents pour effectuer ces entretiens.

↪ Entretien du talus devant M^r Xavier FAUVEL :

M^r Xavier FAUVEL avait demandé à ce que la commune procède au nettoyage du talus communal devant chez lui.

Les arbres faisant de l'ombre et touchant son grillage, il a été demandé un devis pour travaux à M^r Roland DAVAUX s'élevant à 1 248 € TTC pour le démontage et abattage de 10 érables avec débitage et évacuation.

Après avoir écouté l'exposé de M^r le Maire, le Conseil Municipal valide le devis à l'unanimité des membres présents.

Présentation des conclusions du diagnostic du réseau et château d'eau :

Il est présenté à 20h30 par le bureau d'étude ALTEREO / G2C des conclusions du diagnostic global du système d'alimentation en eau potable par M^r Maxime BONNIÈRE.

M^r Maxime BONNIÈRE commence par présenter sa société et le phasage de la mission depuis 2017.

La 1^{ère} phase a consisté en une prise de connaissance de l'état initial (environnement humain 286 habitants en 2014, 300 habitants en 2019 avec 111 logements) du réseau avec ses ouvrages : réservoir sur tour de 65 m³ de 1936 autorisé pour un prélèvement de 50 m³ / jour, réservoir semi-enterré de 70 m³ et un réseau de 2 578 ml.

Le forage est en bon état, le génie civil du CE est dégradé avec forte corrosion des armatures métalliques et fissures.

L'eau est de bonne qualité, dure et entartrante, avec une bonne qualité bactériologique et une faible concentration en nitrates.

La production a atteint un volume de 18 000 m³ en 2017 (correspondant à la limite autorisée) en raison de problème de fuites sur le réseau.

La consommation moyenne est de 12 000 m³ / an habituellement.

Les phases 2 & 3 consistaient en l'analyse du fonctionnement du réseau, à l'adéquation des besoins et des ressources actuels et futurs.

En juin 2018, des essais de pressions à 4 endroits différents montraient des pressions moyennes de 4 bars dans le bas du village et 1,7 bars chez M^{me} COURTOIS.

Le débit moyen de production est de 44 m³ / jour.

Il y a eu également une campagne nocturne de recherche de fuites par secteur (5 secteurs découpés par des vannes posées ou remplacées en 2018). Le débit de fuite a été estimé à 0,3 m³ / heure. Le secteur le plus fuyard serait le secteur centre bourg (rue Haute à la rue Jardinière). Une campagne plus précise a été réalisée en septembre 2018, ne permettant pas d'identifier les fuites.

L'évolution démographique de la commune laisserait supposé un volume consommé futur compris entre 42 et 50 m³ / jour, atteignant la limite de la DUP (50 m³ / jour). Le rendement du réseau est bon (74 %).

La phase 4 : Le bureau d'étude effectue des propositions et une programmation hiérarchisée des travaux.

Les propositions se déclinent selon 3 secteurs :

- Sécurisation de la ressource
- Gestion du patrimoine
- Amélioration de l'exploitation

Avec 3 priorités (dans les 5 ans, entre 5 et 10 ans, entre 10 et 15 ans).

Concernant la sécurité du captage, il faudrait poser une nouvelle clôture, installer un système anti-intrusion et remplacer les canalisations hydrauliques.

Ces travaux sont estimés à 10 000 € HT.

Une autre ressource peut être envisagée. Il suffirait de connecter Mailly-Raineval à une des 5 communes les plus proches (Louvrechy, Morisel, Rouvrel, Thory et Sauvillers-Mongival).

En fonction de la capacité d'apport, la longueur de l'interconnexion et de la pression, Thory serait la commune la plus adaptée. Ces travaux de connexion sont estimés à 485 000 € HT.

Concernant les ouvrages, la réhabilitation du CE est estimée à 215 000 € HT frais de maîtrise d'œuvre compris. Une autre hypothèse consisterait en la construction d'un réservoir semi-enterré de 40 m³ associé à un surpresseur et en parallèle une mise en sécurité du CE. Ces travaux sont estimés à 175 000 € HT avec 5 000 € HT de coût annuel de fonctionnement du surpresseur. Le réservoir actuel rue de Rouvrel serait transformé en réserve incendie.

Concernant la gestion patrimoniale, le bureau d'étude proposait de renouveler les « vieux compteurs » (estimé à 1 500 € HT / an). Le réseau de canalisations, d'une durée de vie de 80 ans, devrait être remplacé en priorité de la rue Jardinière jusqu'à la rue de Rouvrel (estimé à 185 000 € HT). En priorité 2, il faudrait remplacer la rue de Thory et la rue Basse de Moreuil pour 200 000 € HT.

Le bureau d'étude propose donc 2 scénarios :

Scénario 1 :

OBJECTIF	DESCRIPTION	COÛT DES OPÉRATION	PRIORITÉ
Captage	-Installation d'une nouvelle clôture -Installation d'une alarme anti-intrusion -Renouvellement de l'hydraulique	10 000 €	P1
Programme de renouvellement réseau : Tranche 1 (640 ml)		185 000 €	P1
Interconnexion	-Création d'une interconnexion avec la commune de Thory (SIAEP Plateau Sud d'Ailly/Noye)	485 000 €	P1
Ouvrage de stockage	-Mise en sécurité	40 000 €	P1
Programme de renouvellement réseau : Tranche 2 (820 ml)		200 000 €	P3
Maintien du parc des compteurs des abonnés (10 compteurs / an sur 15 ans)		22 500 €	1-2-3
Passage caméra du forage		1 500 €	P3
TOTAL		944 000 €	

Scénario 2 :

OBJECTIF	DESCRIPTION	COÛT DES OPÉRATION	PRIORITÉ
Captage	-Installation d'une nouvelle clôture -Installation d'une alarme anti-intrusion -Renouvellement de l'hydraulique	10 000 €	P1
Ouvrage de stockage	-Réhabilitation du réservoir sur tour	215 000 €	P1
Programme de renouvellement réseau : Tranche 1 (640 ml)		185 000 €	P2
Interconnexion	-Création d'une interconnexion avec la commune de Thory (SIAEP Plateau Sud d'Ailly/Noye	485 000 €	P1
Maintien du parc des compteurs des abonnés (10 compteurs / an sur 15 ans)		22 500 €	1-2-3
Passage caméra du forage		1 500 €	P3
TOTAL		919 000 €	

Les 2 scénarios sont subventionnés à hauteur de 50 %.

Question et réponse lors de la présentation de l'étude :

Peut-on se rattacher à la Ferme Sébastopol ? La canalisation est trop petite pour subvenir au besoin en eau de la commune et le coût est trop important pour l'interconnexion avec Merville au Bois, cheminement par les champs.

Le conseil municipal devra prendre une décision pour engager des travaux en 2019-2020.

La prestation s'est terminée à 22h45.

Questions diverses :➤ Voiries :

Le programme voirie de la CCALN traitera la route de Mailly-Raineval à Thory pour 56 219 € et la route de Mailly- Raineval à Moreuil pour 33 121 €.

➤ Opération Haut-de-France Propres :

Mr le Maire rappelle que l'opération *Haut-de-France Propres* aura lieu le Samedi 23 mars 2019.

➤ Randonnée :

La randonnée du samedi 25 mai 2019 est reportée au Samedi 1^{er} juin 2019 suite aux élections européennes du 26 mai prochain

➤ Réunion de Conseil :

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'une prochaine réunion de conseil aura lieu le Mardi 19 mars 2019 à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

Fait à Mailly-Raineval,
Le 05 mars 2019